



## La Gazette de l'Amicale

Infos-Plaisance N° 48 - Mars 2019



Lat : 47°16'18 N  
Long 02°10'00 O

**Dîner de l'Amicale :** samedi 26 janvier après l'A.G., 89 personnes étaient présentes salle de l'Estuaire à St.Brevin Mindin pour le repas de l'Amicale. Une ambiance détonante et un dîner préparé par un restaurateur de La Prée ont marqué cette soirée vraiment mémorable.



### Fête De la Mer 2019 et vide-greniers : Dimanche 14 juillet

**Résumé A.G. du 26/01/2019 :** (Compte rendu complet au bureau de l'Amicale).

Le bilan financier présente une excellente santé financière. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'Amicale félicite **Patrice Allin** pour son investissement et sa rigueur.

Jacques Croyeau contrôleur des comptes bénévole a été recruté, M. le maire, Yannick MOREZ est intervenu lors de l'A.G., de nouveaux administrateurs composent le C.A. : MM. Cossin Didier, Corneillet Thierry, Lafille Christian, Retrouvé Joël, à qui nous souhaitons la bienvenue au C.A.

Patrice Allin a présenté 2 sites internet utiles à la navigation et à la pêche : SNOSAN et DATA SHOM. Les liens sont sur le site de l'Amicale, clic sur *Annuaire*, puis sur *Sites recommandés*.

**Nettoyage des parcs :** cette journée est fixée au **6 avril** dès 9H00.

**Cotisation :** ce rappel pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur **cotisation 2019 de 45 €**.  
**Après le 31 mars**, la cotisation sera de **55 euros** (*Attention au 10 euros de pénalité*).

**Déduction fiscale :** les adhérents à la FNPP doivent compléter leur adresse sur le « *Certificat de déductibilité fiscale* », expédié par courrier.

**Règlement Intérieur :** le règlement a été modifié et voté par le CA de décembre 2018. Vous trouverez le document ci-joint. Merci d'en prendre connaissance et de vous y conformer.

**Rénovation des corps-morts :** le Conseil Municipal a voté une participation financière pour la rénovation des corps morts. La campagne d'entretien des mouillages a commencé le 8 mars. Les bénévoles souhaitant participer à l'entretien doivent s'inscrire au bureau ou par mail.

**Règlementation 2019 pour la pêche au bar :** au Sud du parallèle 48°N du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, le maximum est de 3 bars par jour et par pêcheur, de 42cm minimum.

#### Conseil d'Administration du 9 février - Election du Bureau 2019

Président de l'Amicale des Plaisanciers : Jean-Claude **LEFORT**

1<sup>er</sup> Vice-Président : Christian **ROBERDEL**

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Bruno **GUICHARD**

**Trésorier :** Patrice **ALLIN** (Adjoint : Gérard **GUICHARD**)

**Secrétaire :** Alain **TESSIER** (Adjoint : Christian **COGAN**)

## Le mot du Président : Jean-Claude LEFORT

Le Conseil d'Administration vient de m'accorder toute sa confiance en m'élisant Président de l'Amicale des Plaisanciers. Je tiens à le remercier de cette confiance et je m'efforcerais d'effectuer cette tâche avec beaucoup d'application et de loyauté.

Pour raison personnelle le Président sortant Bruno Guichard ne s'est pas représenté, mais le C.A. et moi-même tenons à le remercier et à le féliciter pour la nouvelle vague qu'il a instaurée durant 3 ans. Il ne quitte pas le navire, puisqu'il est élu 2<sup>ème</sup> vice-président. L'association a besoin de tous ses bénévoles, car sans eux, elle ne pourrait exister. Je remercie donc toutes ces personnes pleines d'enthousiasme, de compétences et d'engagement qui interviennent pour mener à bien, nos projets, la réalisation de nos travaux ainsi que de nos festivités (fête de la mer et son vide grenier, sardinade, etc.), tout cela dans un bon esprit de convivialité.

Nous accueillons quatre nouveaux membres et je leur souhaite la bienvenue au sein de l'Amicale. La porte est ouverte à tous ceux qui désireraient nous rejoindre.

Nous comptons à ce jour 350 adhérents.

Cette association dynamique, qui a pour passion le milieu halieutique, va créer des ateliers pêche (montages des lignes, techniques de pêche, spots de pêche, choix de matériel etc.), organiser des sorties en bateaux pour taquiner dorades, bars, seiches, maquereaux, etc. sans oublier la pêche aux moules. Ce sont des journées très animées et très agréables.

La formation et les informations réglementaires sont dispensées à chaque réunion. La plaisance c'est un loisir avec du respect pour le milieu marin.

Je remercie également la Mairie qui nous apporte son concours lors de nos manifestations et reste à l'écoute de nos divers besoins.

Toutes ces informations, vous les retrouvez sur le site internet de l'Amicale, à nos permanences, ainsi qu'en affichage extérieur, à nos bureaux.

L'Amicale c'est un beau navire. Elle vient d'embarquer ses équipes, larguer les amarres et le Capitaine met le cap vers 2020. C'est parti !!!

Je vous souhaite à tous une plaisance agréable, ainsi qu'une pêche sereine et raisonnée !



« **Charte des bénévoles** » : L'Amicale des Plaisanciers de Saint Brévin Mindin organise chaque année la Fête de la Mer à la mi-juillet. Une centaine de bénévoles participent pendant 3 jours à l'organisation et à la réalisation de l'évènement qui attire près de deux mille visiteurs.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et y trouver sa place. Que vous soyez jeune ou plus âgé, que vous ayez de l'expérience ou pas, vous aurez votre place au sein de l'équipe. Avant tout, être bénévole signifie que vous participez à notre projet de manière volontaire et sans contrepartie financière. Cette charte précise ce à quoi vous vous engagez et ce à quoi nous nous engageons envers vous. Cette charte devra être signée par chaque responsable de stand.

**Gilet** : « *Mieux vaut flotter sans grâce, que couler avec élégance !* »

**Donc, portez votre gilet de sauvetage, même et surtout sur votre annexe... »(SNSM)**

Le numéro d'immatriculation du navire est obligatoire dans le cockpit ou poste de pilotage :  
**L'Amicale vous offre gratuitement la marque d'identification interne sur bandeau d'1 cm, comportant l'immatriculation et le nom du bateau.**

**Histoire drôle** : C'est l'histoire d'un type qui veut s'engager dans la Marine. Le Quartier Maître lui demande : Est-ce que vous savez nager ? Le type lui répond : Pourquoi, il n'y a pas de bateau ?

**Proverbe Breton** : Qui voit Molène, voit sa peine, Qui voit Ouessant voit son sang, Qui voit Sein voit sa fin, Qui voit Groix, voit sa croix.

**Christian C.**